

MASTER MEEF 1

Education musicale et chant choral

Années 2025-2026



Responsable master MEEF : Nathalie ESTIENNE
n.estienne@univ-lyon2.fr

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

Le **MEEF Education musicale et chant choral** proposé à l'Université Lumière Lyon 2 est destiné à :

- Acquérir un niveau MASTER en musicologie orientation enseignement général
- Préparer l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (**CAPES**) public et Privé (**CAFEP**) qui se déroulera en fin de deuxième année de master.
- Former plus spécifiquement au métier d'enseignant en Education musicale et chant choral

Une équipe enseignante plurielle :

- Professeurs agrégés et Maîtres de conférences du département de musique dont la plupart ont exercé dans le secondaire
- Formateurs **INSPE** (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education)
- Enseignants du second degré en poste en collège
- Formateurs académiques du second degré

Deux lieux d'enseignement :

- **Département de musique** : 3 rue Rachais, 69003 LYON
Formation musicologique, didactique et technique
Initiation à la recherche
- **INSPE** : 5 rue Anselme, 69004 LYON
Formation didactique et pédagogique
Initiation à la recherche

Une formation disciplinaire et professionnalisante.

Elle développe :

- **Des connaissances disciplinaires** solides : culture musicale et artistique, commentaire d'écoute (technique d'écoute, analyse comparée)
- **Des compétences techniques** : formation musicale et arrangement de chansons, technique vocale, accompagnement piano/guitare, direction de groupes vocaux/instrumentaux
- Des connaissances sur le **système éducatif**, sur le fonctionnement d'un établissement, sur la **psychologie de l'enfant**, sur la pédagogie de projet
- **Des compétences didactiques** en lien avec les connaissances disciplinaires pour élaborer des séquences et concevoir des projets musicaux pour la classe.
- **Une réflexion sur sa pratique pédagogique** grâce à l'analyse concrète de situations professionnelles.
- **Une initiation à la recherche** articulée à la pratique pédagogique de l'éducation musicale, qui mènera à la rédaction d'un mémoire en 2^e année de Master.

Une formation en dialogue avec le terrain

Interaction forte entre formation universitaire et métier d'enseignant :

- Des stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ainsi qu'un module de PRAC (Pratique Accompagnée) permettent d'appréhender le métier face à des publics différents.
- Un module commun avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) autour de la pratique musicale des premier et second degrés sera mis en place en 2^e année de master.

Le mémoire d'initiation à la recherche en MEEF 1

Une formation à la réflexion dans le contexte du métier

Le mémoire est un moyen privilégié de structurer ses connaissances, de construire sa réflexion, de mettre à distance sa pratique pour l'interroger et se donner les moyens de l'améliorer. Le travail de recherche, formalisé par l'écrit du mémoire et sa soutenance, permet aux étudiants de développer un **regard critique sur leur propre pratique à l'aune de concepts scientifiques issus de différentes disciplines** (sciences de l'éducation, sociologie, ethnologie, psychologie cognitive, philosophie). Il vise ainsi à développer **une attitude réflexive** nourrie par un certain nombre d'éléments de connaissance et **stimulée par la pratique de terrain**. Il vise à donner les outils réflexifs indispensables, à **l'enrichissement personnel et professionnel** tout au long de la carrière. Ainsi, il développe :

- Des compétences réflexives, analytiques et synthétiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications éventuelles en milieu professionnel ;
- Des compétences de prise de responsabilité, de créativité, de gestion de projet et, dans des mesures diverses, de travail en collaboration ;
- Des compétences en matière d'expression écrite et orale, notamment à travers la soutenance ; des compétences en matière de communication, capacité à dialoguer, à utiliser les supports adéquats, y compris le numérique si besoin, aptitude à interagir notamment à l'oral . (*Note ministérielle du 28/10/2015*).

Le mémoire d'initiation à la recherche n'est pas un rapport de stage et ne se résume pas à une narration de la pratique. Il s'appuie sur une **méthodologie de recherche rigoureuse selon un cadrage théorique solide**. Il permet aux étudiants d'aborder des sujets et problématiques qui les interpellent dans un cadre structuré et clair, en lien étroit avec les conditions professionnelles qu'ils rencontrent lors de leurs stages.

Evaluation du mémoire en M1 : les attendus

- **La préparation du mémoire** doit obligatoirement débuter en M1 et se décline en 2 modules :
 1. Structuration des méthodes de recherche (S1)
 2. Méthodologie du mémoire (S2)

- **Les exigences de fin d'année** sont :

- Un titre,
- Une problématique,
- Un plan,
- Une bibliographie,
- Une première rédigée.

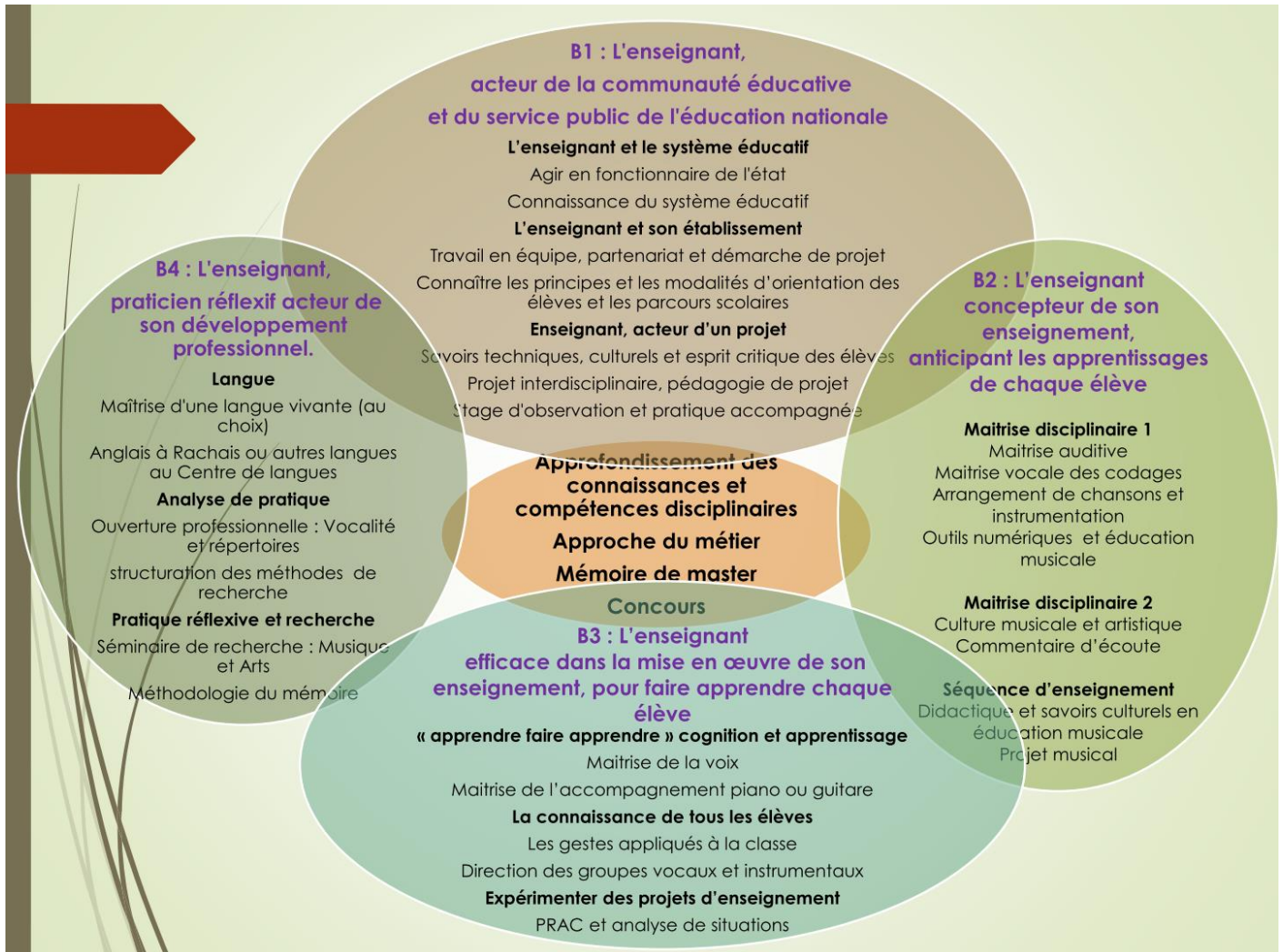
- **Soutenance du mémoire** en janvier 2025 (en MEEF2)

Préparation à l'épreuve d'entretien au concours du CAPES et CAPEP (35 minutes)

- Modalités de l'épreuve

- « L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.
- L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury ».
- Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

PRESENTATION DES CONTENUS DE LA FORMATION MEEF 1



Présentation des 4 blocs B1, B2, B3, B4 de la formation MEEF1 Education musicale

BLOC 1	B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	
UE SR1	L'enseignant et le système éducatif	4ECTS
Agir en fonctionnaire de l'état 10h TD Enseignant : Yves Vignat (INSPE) Le cours intitulé « Agir en fonctionnaire de l'Etat » participe d'une triple intention. Permettre aux étudiant(e)s de mieux comprendre l'origine, l'organisation et les finalités de l'Ecole. A ce titre ce cours est indissociable des enseignements consacrés à la connaissance du système public d'éducation, dans le cadre du master meef. L'article L111-1 du Code de l'Education précise que « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation [...] contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. » Pierre angulaire du pacte républicain, l'Ecole reçoit de la Nation la mission de transmettre et de faire partager les valeurs de la République. Cette mission incombe à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Pour cette raison, notamment, le métier d'enseignant(e) a toujours été indissociablement lié à une exigence éthique. Cette dimension éthique du métier implique pour l'éducateur un triple rapport : un rapport de l'éducateur à lui-même en tant que personne, un rapport de l'éducateur aux autres acteurs du système scolaire (au premier rang desquels, les élèves), enfin un rapport de l'éducateur à l'institution elle-même. Trois « strates » en quelque sorte de la relation éthique. <i>Première strate.</i> Le « rapport de l'éducateur à lui-même en tant que personne », désigne la relation entre, d'une part, la morale personnelle (les valeurs et principes qui la structurent) et, d'autre part, les exigences éthiques de la fonction. Il s'agira donc d'étudier ce lien entre « morale personnelle » et « éthique professionnelle ». Cette dernière désigne la « déontologie », c'est-à-dire l'ensemble des exigences éthiques d'une profession. Cette déontologie oblige tout agent du service public dans son rapport aux autres acteurs du monde scolaire. Tel est ce que nous avons nommé « le rapport de l'éducateur aux autres acteurs du système scolaire (au premier rang desquels, les élèves). » Le cours aura donc aussi pour intention d'explicitier et d'étudier le contenu et la finalité de cette déontologie. <i>Telle est la seconde strate.</i> <i>Troisième et dernière strate.</i> Par la déontologie, l'institution scolaire oblige l'éducateur à agir de manière éthique et responsable. Ethique, cette obligation est également juridiquement normée. La déontologie implique pour l'éducateur, « un rapport à l'institution elle-même ». Le cours examinera donc quelques aspects du lien entre « déontologie et droit ». Enfin, d'un point de vue pédagogique, ces trois « strates » seront étudiées non seulement de manière théoriques mais également à travers des situations professionnelles par lesquelles elles s'incarnent. Ainsi la relation entre école et famille, mais aussi la relation pédagogique d'autorité ou encore la relation entre pairs seront des entrées thématiques privilégiées par le cours « Agir en fonctionnaire de l'Etat ». Evaluation : CCI (écrits)		
Connaissance du système éducatif (12hTD) Formateurs académiques (rectorat Lyon) Mutualisation avec MEEF Allemand et Chinois · Comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives à l'école et au collège - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. Plusieurs thèmes seront abordés : - Le fonctionnement d'un établissement scolaire (école, collège, lycée) - Les principes et fonctionnement du réseau d'éducation prioritaire - La relation pédagogique d'autorité - La relation école/parents - L'alliance éducative, la co-éducation - L'école inclusive - Les outils numériques liés au métier d'enseignant en éducation musicale Evaluation : SUIV		

UE SR2	L'enseignant et son établissement	4ECTS
Travail en équipe, partenariat et démarche de projet (10h) Enseignante : Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Ce module participe à l'une des compétences essentielles de l'enseignant en Education musicale : « Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives » (compétence CC10) Deux axes seront développés : 1) Le partenariat avec les institutions (Opéra, Auditorium de Lyon...) Connaître les différents dispositifs proposés par l'Education Nationale pour établir des liens concrets avec les institutions culturelles Comprendre comment ces institutions préparent l'accueil du jeune public en amont, pendant et après le spectacle Définir le rôle de l'enseignant dans cette préparation, cet accompagnement Des situations concrètes seront proposées pour nourrir cette réflexion en collaboration avec la Théâtre de la renaissance. 2) Qu'est-ce que la démarche de projet en éducation musicale ? Comment les mettre en œuvre dans la classe ? Quels sont les bénéfices pour le développement cognitif de l'élève, sa socialisation ect. Cet axe est en lien avec le module interdisciplinaire et pédagogie de projet de ce bloc 1. Evaluation : SUIV		
Connaître les principes et les modalités d'orientation des élèves et les parcours scolaires (10h) Formateurs académiques (Rectorat Lyon) Ce module présentera les différents parcours éducatifs (Avenir, Santé, Education artistique et culturelle, Citoyen) mis en place progressivement depuis la rentrée 2015 pour permettre de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité. Un temps particulier sera également consacré à l'orientation des élèves du collège au lycée. Evaluation : SUIV		
UE ISR	Enseignant, acteur d'un projet	4ECTS
Savoirs techniques, culturels et esprit critique des élèves (10h) Enseignants : Yves Vignat (INSPE) et Fernando Ségui (INSPE) Le programme du cycle 4 précise que « l'éducation musicale conduit l'élève vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain ». - Qu'est-ce que l'esprit critique ? - Forger le jugement critique en art et par l'art - Comment le mettre en œuvre avec les compétences techniques et critiques culturelles ? - Comment évaluer sa progression ? L'ensemble de ces questions sera abordé à travers des situations pratiques. Evaluation : SUIV		
Projet interdisciplinaire, pédagogie de projet (18h) Enseignants : Fernando Ségui (INSPE), Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Ce module est directement relié au module PRAC (module du bloc 3). Il s'agit de mettre en œuvre plus concrètement la démarche de projet abordée dans le module Travail en équipe, partenariat et démarche de projet autour du « Printemps de poètes ». Evaluation : CCI (oraux et/ou écrits)		
Stage d'observation et pratique accompagnée (10h) Enseignant : Fernando Ségui (INSPE) L'arrêté du 24 juillet 2020 fixe le cadre national d'organisation des masters MEEF. Il précise « <i>art. 14 - Un stage d'une durée de 15 semaines effectuées en cours de première année de master prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation</i> ». Le stage se décline en un jour filé par semaine (lundi) du 24 novembre 2025 au 3 avril 2026 et de deux stages massés : du (5 janvier 2026 au 9 janvier 2026, puis du 20 avril au 30 avril. L'enseignant qui accueille le stagiaire sera son tuteur sur l'année. L'enseignant universitaire prépare avec les étudiants les phases d'observations en classe. Le stage est évalué à partir de la grille des compétences de l'enseignant adaptée à son statut d'étudiant. Evaluation : CCI (oraux) attention pas de DA		
Pour info :	Lien avec le concours : oraux 1 et 2 Compétences évaluées : CC1 ; CC2 ; CC10 ; CC11	

B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève		
BLOC 2		
UE SR1	Maitrise disciplinaire 1	10ECTS
Maitrise auditive (36h) Enseignants : Sébastien Halas et Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Entraînement à la transcription d'extraits musicaux de tous styles dans la perspective de l'épreuve 1 du CAPES. Il s'agit d'un relevé analytique, qui impose de faire le plan de l'extrait, en repérant immédiatement tous les thèmes et leurs caractéristiques, l'ordre dans lequel ils apparaissent. Ils seront ensuite transcrits avec le maximum de détails. Evaluation : CCI (écrits)		
Maitrise vocale des codages (18h) Enseignante : Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Travail et acquisition d'une méthode pour déchiffrer a cappella et avec les paroles tout type de répertoire vocal. Les étudiants Ce module prépare à une partie de l'épreuve 1 de l'oral du concours. Evaluation : CCI (oraux)		
Arrangement de chansons et instrumentation (24h) Enseignants : Sebastian Halas (Lyon2) et Florian Gougne (Enseignant 2nd degré) 1 – Capacité à noter la grille harmonique d'une chanson populaire à partir de son écoute 2 – À partir de la mélodie d'une chanson populaire, capacité à écrire un arrangement pour trois voix (2 voix de femme ou d'enfant, + 1 voix d'homme) et un ou deux instruments non polyphoniques. 3 – Entraînement à la mise en œuvre musicale de la version arrangée, en dirigeant la classe mobilisée pour chanter et/ou jouer l'arrangement. Evaluation : CCI (écrits)		
Outils numériques et éducation musicale (20h) Enseignante : Isabelle Bougault (Enseignant 2nd degré) 1 - Développer ses propres compétences numériques (PIX) 2 - Connaître l'écosystème et l'environnement numérique d'un établissement scolaire : les acteurs, les enjeux, les outils, les ressources, le cadre réglementaire. 3 - Les outils numériques au service de l'enseignement : les outils du professeur, avant, pendant et après le cours. 4 - Les outils numériques au service des apprentissages : en lien avec chacun des 4 domaines de compétences, quelle utilisation des outils numériques pour pratiquer, créer, écouter, argumenter, évaluer, individualiser, ... ? Chaque proposition questionne la didactique de la discipline et amène à une analyse critique. Evaluation : CCI (dossier)		
UE SR2	Maitrise disciplinaire 2	6ECTS
Culture musicale et artistique (20h) Enseignante : Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Dégager les éléments caractéristiques d'un corpus d'œuvres musicales, picturales et textuelles afin de déterminer des axes musicaux et transversaux qui permettront de dégager une problématique en lien avec les programmes d'Education musicale au collège. Cette analyse mobilise vos connaissances culturelles dans la perspective d'un transfert de compétences pour l'élaboration de séquences d'éducation musicale. Ce module est en lien avec le module « didactique et savoir culturels en éducation musicale ». Evaluation : CCI (écrits)		
Commentaire d'écoute (46h, mutualisation avec MEEF 2) Enseignante : Nathalie Estienne (Lyon2) Le commentaire d'écoute est une discipline essentielle faisant interface entre les connaissances techniques et esthétiques sur la musique et la médiation musicale. Les épreuves du Capes se divisant en deux exercices (présentation analytique et commentaire comparé) le cours s'attache à former les étudiants aux deux techniques. Commentaire 1 : Présentation analytique Il s'agit de nommer les phénomènes sonores constituant les styles en les associant aux contextes esthétique et historique d'une époque ou d'un lieu donné. En se servant des outils de l'analyse auditive, il s'agit de composer des commentaires d'écoute permettant de déduire des caractéristiques esthétiques, une localisation ou une origine culturelle.		

Dans l'histoire de la musique occidentale cette épreuve vise à opérer des rapprochements avec des courants esthétiques et des œuvres de compositeurs phares mais aussi de déterminer les caractéristiques liées au genres, formes et styles.

Commentaire 2 : Commentaire comparé

Le commentaire comparé vise à mettre en relation des œuvres de nature géographique, historique et esthétique différentes au moyen de problématiques d'éducation musicale touchant des paramètres transversaux (dialogue, dynamique, couleur, rapport texte-musique ...).

L'une et l'autre des épreuves nécessitent une bonne maîtrise de la rédaction littéraire qu'il faut associer à de solides connaissances techniques.

[Evaluation : CCI \(écrits\)](#)

UE ISR	Séquence d'enseignement	8ECTS
Didactique et savoirs culturels en éducation musicale (20h) Enseignants : Dany Landry (INSPE), Mathieu Jourdan (INSPE) Semestre 1 : <u>Réflexion</u> sur l'acte d'enseigner : - Qu'est ce qu'apprendre ? (différencier des situations d'animations , des activités musicales...définir la situation d'enseignement) - Qu'enseigner ? pourquoi ? quels objectifs ? quelles compétences mobilise t'on ? - Que choisir ? pourquoi ? le potentiel d'une œuvre , ses éléments saillants...quel objectif ? <u>Expérimentations</u> : exemples Semestre 2 : <u>Réflexion</u> : Choix du répertoire : pourquoi ? comment ?L'évaluation, La différenciation,Les Dyx <u>Expérimentation</u> : Constructions de séquences et mise en œuvre appliquée Evaluation : CCI (écrits)		
Projet musical (10h) Enseignant : Mathieu Jourdan (INSPE) Durant cette première année de master, ce module traitera : - de la place du projet musical dans les programmes, - des compétences associées, - des choix d'un répertoire adapté au public - de la place de la trace écrite Il s'appuiera sur l'expérimentation de plusieurs techniques d'apprentissage et l'analyse de situations d'apprentissage filmées. Evaluation : CCI écrits et/ou oraux		
Pour info :	Lien avec le concours : écrits 1 et 2 Evaluation regroupant Culture musicale et Didactique : CCI (écrits) Maitriser les savoir disciplinaires pour Concevoir, planifier, anticiper au niveau d'une équipe, " les savoirs fondamentaux" et leurs "mises en scène", pour définir : une progression, un ensemble de situations. Compétences évaluées : CC9-P1-P3-P5	

L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève		
BLOC 3		
UE SR1	« apprendre faire apprendre » cognition et apprentissage	4ECTS
Maitrise de la voix (28h) Enseignant : Laurent Grégoire (Lyon2) Evaluation : CCI (oraux)		
Maitrise de l'accompagnement piano ou guitare (28h) Piano : Enseignants : Pascal Horecka (Lyon2) et Mathieu Jourdan (INSPE) Le cours dont le but est de préparer l'étudiant au concours du Capes externe se compose de 2 parties : - La première, autour du déchiffrage de partitions, l'harmonisation, la réduction, la transposition... - La seconde autour de la recherche de répertoire et de l'interprétation. - Le répertoire utilisé est le plus éclectique possible. Et/Ou Guitare : Enseignant : Christophe Oliveres (Lyon2) Le cours d'accompagnement guitare de master se place dans la continuité de celui de L3. L'objectif est toujours de développer son autonomie afin d'être en mesure de s'accompagner sur une large palette stylistique. Une partie du répertoire est proposée par l'enseignant et une autre partie par l'étudiant de manière à le placer dans une démarche artistique personnelle et d'utiliser de manière autonome les techniques abordées. Evaluation : CCI (oraux)		
UE SR2	La connaissance de tous les élèves	4 ECTS
Les gestes appliqués à la classe (15h) Enseignant : Mathieu Jourdan (INSPE) Ce module est imbriqué avec le projet musical : direction, positionnement, rituels, accompagnement... - <u>Rendre consciente la posture de l'enseignant</u> à construire : place et lecture du corps, posture vocale, maîtrise du temps, de l'espace face au grand groupe, face aux petits groupes, en différenciation, en individualisation, professeur utilise le groupe (médiateur) - <u>Mettre en œuvre son enseignement</u> : pourquoi ? comment ? les stratégies - <u>Expérimentations</u> : Exemples Evaluation : SUIV		
Direction des groupes vocaux et instrumentaux (30h) Semestre 1 : Enseignante : Dany Landry (INSPE) - Mettre en œuvre par le geste - Atelier petits groupes et grand groupe : Répertoire pour la classe et la chorale amené par le formateur et proposé par les étudiants Préparation à l'épreuve de leçon : Travail sur les œuvres choisies Semestre 2 : Enseignant : Laurent Grégoire (Lyon2) Evaluation CCI (oraux)		
UE IRS	Expérimenter des projets d'enseignement	4ECT
PRAC et analyse de situations (20h) Enseignants : Thomas Crouigneau (FA) et Maud Allègre (enseignante 2nd degré) - Observation des 2 classes dans lesquelles les étudiants travailleront en équipe - Conception de séance en amont, par groupe, à l'Inspé avec un formateur - Expérimentation sur le terrain en prenant la classe sur 2 séances sous le regard du titulaire de la classe et d'un enseignant de l'INSPE - Retour sur la pratique, régulations, analyses des situations rencontrées après les séances. Evaluation : CCI (dossier)		
Pour info	Lien avec le concours Oral 1 Interpération vocale avec accompagnement et mise en perspective pédagogique (commun avec Maitrisés de la voix et de l'accompagnement) Compétences évaluées :P3-P4-P2	

BLOC 4		L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.
UE SR1	Langue	2ECTS
Maîtrise d'une langue vivante : Anglais (25h) Enseignant : Dan Apalaghie (enseignant 2nd degré) <u>1. Langage et grammaire :</u> 1.1 L'anglais dans l'utilisation quotidienne : langage familier - langage formel 1.2 Lire à voix haute et compréhension d'un texte écrit. 1.3 Vieux anglais – anglais contemporain: l'utilisation dans la chanson et la musique chorale : textes utilisés pour créer la musique. Des Psaumes et poèmes d'amour, sources d'inspiration pour les compositeurs, de John Dunstaple à Francis Pott. <u>2. Approche culturelle.</u> Thématiques possibles : 2.1 Articles de critique musicale. 2.2 Musique et sociétés : le rôle de la musique et la musique « féministe » dans la société. L'égalité du genre dans la musique. Femmes compositrices et leur contribution essentielle dans la musique : Harriett Abrams et Roxanna Panufnik. 2.3 L'ethnomusicologie anglophone. Sources d'inspiration pour les créations musicales dans le monde anglophone. (Ralph Vaughan Williams et sa musique) 2.4 Abrégé de l'histoire de la musique anglaise. Le rôle des « Grammar Schools » dans la musique anglaise. 2.5. Musique et film. Aaron Copland et John Williams, piliers de la musique pour film. <u>3. Approche éducationnelle :</u> Eduquer par la musique, mais pourquoi ? Quel est le rôle de l'éducation musicale dans les sociétés d'aujourd'hui ? <u>4. Chanter l'anglais :</u> comment chanter en anglais sans être ridicule ? Approche d'une prononciation liée au styles et époques. Evaluation : CCI (Ecrits et/ou oraux) Attention le niveau B2 est attendu en fin de master 2. Cette UE est non compensable.		
UE SR2	Analyse de pratique	5ECTS
Ouverture professionnelle : Vocalités et répertoires (16h) Enseignants : Laurent Grégoire (Lyon2) et Dany Landry (INSPE) Quels sont les besoins de la classe ? d'un groupe chorale ? - Posture vocale : la projection, l'expressivité : maîtrise de la pratique vocale choisie - Que mettre dans le geste ? quels indices pour la classe ? - Construire un geste pour reprendre un thème, thème et son accompagnement, conduite chorégraphique, rythmique, polyrythmique, polyphonique <u>Expérimentation</u> : exemples amenés par le formateur et par les étudiants qui proposent des pièces envisagées pour la classe. Ateliers : apprentissage et direction - Atelier petits groupes et grand groupe - Travail sur leurs œuvres choisies pour le Capes - Répertoire pour la classe et la chorale amené par le formateur et proposé par les étudiants Evaluation : SUIV		
Structuration des méthodes de recherche (15h) Enseignant : Fernando Ségui (INSPE) Evaluation : CCI (oraux)		

UE ISR	Recherche appliquée à l'enseignement	5ECTS
Séminaire de recherche : Musique et Arts (20h) Mutualisé avec MFA et MAAAV Enseignant : Jérôme Rossi Evaluation : CT, écrit sur table 2h		
Méthodologie du mémoire (15h) Enseignante : Nathalie Estienne Dans le cadre du master MEEF à l'INSPÉ de l'Académie de Lyon, chaque étudiant doit rédiger un mémoire dont il est l'auteur, sous la responsabilité d'un directeur de mémoire. Le travail autour du mémoire de master MEEF doit associer de manière forte la dimension professionnelle et la dimension recherche de la formation. Sur cette première année de formation, l'étudiant écrira ainsi la première partie de son mémoire - lequel se décline usuellement en trois grandes périodes. Pour cela, il choisira une question liée à une situation professionnelle concrète à laquelle il souhaite réfléchir et apporter des réponses. Il lui faudra tout d'abord formuler précisément son sujet, ce qui l'amènera ensuite à faire une recherche documentaire ciblée. De cette documentation consultée associée à sa réflexion personnelle naîtra son écrit d'une quinzaine de pages sur le sujet choisi. Au terme de cette première année, l'étudiant devra : établir la problématique, présenter une bibliographie détaillée et classée sur le champ d'étude concerné, rédiger la partie théorique présentant l'état de la recherche et les idées clés de la littérature scientifique. Présenter la démarche envisagée sur le terrain pour répondre à la problématique Evaluation : CCI (écrits et oraux)		
Pour info	Lien avec le concours Oral 2 Compétences évaluées : CC7-8-9-14	

ORGANISATION DES ÉTUDES

Contrairement à la licence, **le master MEEF est annualisé**. Le jury ne se réunit qu'en fin d'année mais un bilan à mi-parcours sera réalisé par l'équipe enseignante.

► Une évaluation par blocs de compétences et par Situation Intégrative Professionnelle (dite SIP)

- Une année de master comporte 4 Blocs :

B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève

B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

- Chaque Bloc comporte au moins une UE de Structuration de Ressources (UESR) et une UE d'Intégration des Ressources en Situation (UE IRS)
- **Chaque bloc** est évalué **indépendamment** des autres. Les blocs **ne se compensent pas**.
- La plupart de UE sont sous **le régime CCI** qui s'inscrit dans le régime « assidu », règle essentiel pour ce master. Outre des évaluations échelonnées sur l'année, cette modalité de contrôle permet d'intégrer la notion de seconde chance sur l'année. **Le session 2 n'existe plus**.
- Les **SIP** rassemblent plusieurs modules afin d'évaluer sur la transversalité des connaissances et des compétences.

► Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) comprennent deux composantes complémentaires :

- Un système d'évaluation fondé sur des notes chiffrées qui sert d'appui pour les systèmes de modélisation de l'offre de formation (APOGEE...) et la validation du diplôme
- Un système d'évaluation des compétences construites au cours de la formation, dont le relevé sera fourni en fin de formation dans le cadre du supplément au diplôme

► Niveau B2 en langue :

Pour les parcours MEEF autres que les MEEF Langues, **le niveau B2 est requis pour la validation de l'UE Langues du Bloc 4**, pour le M1 et le M2. Cette **UE Langues** est **non compensable** avec les autres UE du Bloc 4.

► Dispense d'assiduité (D.A.)

La spécificité de la formation des futurs enseignants et enseignantes au sein d'un Master MEEF est très peu compatible avec la dispense d'assiduité aux cours, dont un volume de 33% est désormais assuré par des professionnels "de terrain". Les demandes de dispenses d'assiduité pour certains Modules sont néanmoins examinées par le/la responsable du parcours MEEF mais elles ne sont pas automatiques ; critères pris en compte (sur justificatifs): situation de handicap, situation de santé, AED en pré-professionnalisation, autre critère impératif à l'appréciation du responsable du diplôme.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE ET EVALUATIONS

Le master fonctionne de **manière annualisée** et non pas au semestre.

- La plupart des modules du MEEF sont en **contrôle continu intégral (CCI)**.
- La « seconde chance » est intégrée durant l'année du contrôle continu. **Pas de session 2.**
- Certains modules sont en **SUIV (suivi)**. Ils ne sont pas notés mais l'assiduité, l'implication dans le module valide ou non le module. **Pas de session 2.**

POUR INFORMATION

► SEMESTRE 1

Du lundi 8 septembre 2025 au 19 décembre 2025 - CM – TD – Contrôle continu

Vacances universitaires d'automne : du 27 octobre au 2 novembre 2025

Vacances de fin d'année (fermeture de l'université) : du 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026

Examens terminaux – session 1

Semaine du 5 au 10 janvier 2026 puis du 12 au 17 janvier 2026.

Jurys et résultats

Le 12 et 13 février 2026.

Pas de jury au semestre 1 mais un bilan de semestre. Les résultats ne sont pas publiés.

► SEMESTRE 2

Du 20 janvier au 13 avril 2026 - CM – TD – Contrôle continu

Vacances universitaires d'hiver : du 16 février au 22 février 2026

Vacances universitaires de printemps : semaine du 13 avril au 19 avril 2026

Examens terminaux – session 1

Du 18 mai au 3 juin 2026

Jurys et résultats

Les jurys du second semestre se réuniront les 10 et 11 juin 2026

Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.

► SESSION DE RATTRAPAGE (SESSION 2) POUR LES 1^{ER} ET 2ND SEMESTRES

Du 23 juin au 4 juillet 2026

ATTENTION : ces rattrapages ne concernent que les modules sous le régime du contrôle continu (CC) ou du contrôle terminal (CT).

Jurys et résultats

Les jurys de la session 2 se réuniront les 15 et 16 juillet 2026

Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.

Les MCCC sont affichées dans les locaux du Département ou consultables sur le site de l'UFR LESLA (lesla.univ-lyon2.fr) rubrique Espace étudiant – Scolarité / Musique et Musicologie. Elles sont obligatoirement arrêtées et portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements. Les MCCC ne pourront être modifiées ultérieurement en cours d'année.

Glossaire

ABI : Absence injustifiée ; **ABJ** : Absence justifiée ; **ADM** : Admis.e ; **AJ** : Ajourné

CCI : Contrôle continu intégral ; **CM** : Cours magistral ; **CT** : Contrôle terminal

DA : Dispense d'assiduité ; **DEF** : Défaillant.e

EP : Élément pédagogique

MCCC : Modalités de contrôles des connaissances et des compétences

TD : Travaux dirigés

UE : Unité d'enseignement

Quelques informations sur le MEEF 2

LES COURS :

Nombre d'heures un peu plus limités et certains modules seront mutualisés avec les MEEF 1 (bloc 2 notamment)

LE STAGE

Deux choix possibles :

- De continuer en stage de pratique accompagnée
- De devenir « contractuel alternant second degré » :
 - **Vous travaillerez 6h** réparties sur le lundi matin et le jeudi toute la journée.
 - Cette alternance prend la forme d'un contrat à hauteur d'un tiers temps rémunéré 865€ mensuels bruts soit 722€

MEEF 2 est une année chargée :

- avec la soutenance du mémoire en janvier
- la préparation au concours dont l'écrit se déroule fin mars et l'oral mi-

QUELQUES RESSOURCES

- Pour les programmes en Education musicale et des ressources pédagogiques :
<https://eduscol.education.fr/2335/education-musicale>

- Pour des ressources pédagogiques
<https://musique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

- Pour les partitions
<https://www.musicalisse.fr/>
<https://www.partitions-domaine-public.fr/>

- Voici le lien d'exemples d'échauffements musicaux de Mathias Charton:
http://ww2.ac-poitiers.fr/ed_music/IMG/pdf/msm_lesechauffementsvocaux_v1.pdf
https://www.youtube.com/playlist?list=PLkmEwdgCruO-ulxcoX_trJIQUks0sZrwn

ENRICHIR SON PARCOURS

Association des étudiants de musicologie (AEDM)

Gestion des projets, concerts, aides aux étudiants en difficulté, bourse aux livres, etc.

<https://www.facebook.com/aedm.lyon>

Suivre toutes les actualités du département



Compte du département de Musique et Musicologie

<https://twitter.com/MusicoLyon2>



Compte Instagram de l'UFR LESLA

INFOMUS : Lettre d'information

La lettre d'information du département, infomus, est un vecteur de communication interne, elle vous permet de prendre connaissance d'informations telles que conférences, colloques, concerts, publications, offres diverses, etc.

L'abonnement se fait à l'adresse :

<http://listes.univ-lyon2.fr/sympa/info/infomus> en cliquant à gauche sur « Abonnement »

INFORMATION GÉNÉRALES ET CONTACTS

Le bureau de scolarité est ouvert du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Équipe administrative

Gestionnaire de scolarité des Licences (du Cours aménagé à la L3)

Aurélié RIBOT – 04 87 24 80 69

Gestionnaire de scolarité des Masters et prépa Agrégation

Marion FONTENILLE – 04 87 24 80 68

lesla.m1meefmusique@univ-lyon2.fr

Responsable Communication UFR LESLA

Anissa BELBEY – 04 87 24 80 74

Besoins	Interlocuteurs.trices / services
Inscription administrative, carte IZLY	Centre d'inscription inscriptions@univ-lyon2.fr
Emploi du temps, inscriptions et contrats pédagogiques, changement de groupe exceptionnel, notes	Gestionnaire de scolarité - Marion FONTENILLE lesla.m1meefmusique@univ-lyon2.fr
Informations, changement éventuel de langue transversale	Centre de langues (PDA, Bât. O. OR36)
Santé, social	SSU (PDA Bât. L), Mission handicap (PDA MDE Bât. U), Assistante de service social (PDA, MDE, Bât. U), CROUS (59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon)
Questions de cours	Enseignant.es
Questions pédagogiques, Aide, accompagnement, conseil	Responsable de master MEEF : Nathalie ESTIENNE n.estienne@univ-lyon2.fr

Retrouvez toutes les informations concernant les [outils de scolarité](#) sur le site de l'université.

Contacts enseignants :

INSPE : Dany Landry : dany.landry@univ-lyon1.fr et Fernando Segui : fernando.segui@univ-lyon1.fr

LES DATES IMPORTANTES !

REPRISE DES COURS À PARTIR DU **LUNDI 8 SEPTEMBRE 2024**

Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) :

- Tous les lundis du 24/11 au 03/04
- Sur la semaine :
 - 05/01 au 09/01
 - 20/04 au 30/04

Les étudiant.es sont prié.es d'utiliser exclusivement leur adresse mail institutionnelle, notamment pour communiquer avec les enseignant.es et l'administration, et sont invité.es à consulter régulièrement leur messagerie universitaire ainsi que le site de l'UFR LESLA (LEttres , Sciences du Langage, Arts) : lesla.univ-lyon2.fr Rubrique Espace étudiant -> Scolarité/musique et musicologie (emploi du temps, modalités de contrôle de connaissances...)

BONNE RENTREE !!!!

